

Pôle Ville Educatrice  
Service Contrat Ville  
FH/VV/ASC

N° 20240271

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 Mars 2023 donnant au Maire les délégations par lesdits articles et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00194 du 31 Mars 2023 donnant délégation à Madame Emmanuelle PICHONAT, Adjointe au Maire.

Considérant que dans le cadre des Contrats Ville, qui se déroulent sur la Commune de Lambersart, pour des enfants d'âge élémentaire scolarisés dans les écoles de la Ville, il est nécessaire d'avoir recours à des partenaires extérieurs. Cette activité périscolaire est organisée sur l'année scolaire 2024/2025, hors vacances scolaires, après la classe, par trimestre, selon des dates préétablies.

### DECIDE

**Article 1 :** De ratifier la convention entre la Ville et l'association Club Nautique Lambersartois, 15, avenue des Tribunes 59130 LAMBERSART, représentée par ses deux coprésidentes, Mesdames PATRIER Clémentine et VERCRUYSSSE Anne-Sophie, qui proposera aux enfants un atelier Natation les lundi, mardi et vendredi hors vacances scolaires et jours fériés du 30 septembre 2024 au 27 juin 2025.

**Article 2 :** La Ville de Lambersart versera à l'association la somme de 35 € (non assujetti à la TVA) par séance réalisée. La somme sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Commune (nature 611 fonction 338).

**Article 3 :** Le Directeur Général des Services, Monsieur Nicolas Vandebussche et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 07 OCT 2024



Pour le Maire  
L'Adjointe Déléguée

Emmanuelle PICHONAT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D20240271</b>
Objet :	<b>Convention de prestation entre la Ville et l'association Club Nautique Lambersartois, qui proposera aux enfants un atelier Natation, lors des contrats-ville.</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.1 - Enseignement
Identifiant unique :	059-215903287-20241007-D20240271-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20241007-D20240271-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240271.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241007-D20240271-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	310.7 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240271 Convention club nautique.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241007-D20240271-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	663.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 octobre 2024 à 11h22min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 octobre 2024 à 11h22min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 octobre 2024 à 11h22min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 octobre 2024 à 11h22min16s	Reçu par le MI le 2024-10-07